

L'hôpital rural de Condom s'engage résolument vers l'avenir

Nouvel Ehpad Pasteur, nouveau groupement hospitalier de Territoire



L'hôpital rural de Condom s'engage résolument vers l'avenir

Les soixante résidents de l'EHPAD Pasteur de l'hôpital ont investi leurs nouveaux lieux de vie. Un déménagement pensé dès le début de la réalisation par le personnel et les cadres de santé qui se sont investi pendant les 18 mois de travaux dans les aménagements des chambres, tester le matériel, choix des couleurs..., tout ceci « dans la limite des contraintes financières » précise la directrice Anne Laverny qui note l'implication et la professionnalisation de l'équipe de santé, managée par Bernadette Thiel, dans cette nouvelle étape de la modernisation du pôle de l'Ehpad et « pour accompagner les résidents ». Tous les résidents ont aujourd'hui des chambres individuelles, vastes et lumineuses, même si certains avouaient encore, après une nuit dans leur nouvel environnement, regretter un lieu de vie où ils avaient passé des années, ou ils avaient leurs habitudes, pour ne pas dire leurs petites manies. D'un espace confiné, sombre, vétuste, ils se retrouvent dans un espace coloré, où tout a été pensé pour leur bien-être et fonctionnel aussi pour le personnel. Un déménagement qui s'est fait avec les familles qui ont pu vivre cette journée en immersion avec leur proche et les accueillir dans leur nouvelle chambre personnalisée avec des photos qui pourront être accrochées sur un cadre confectionné par le personnel.

Un Groupement Hospitalier de Territoire trans-Région ?

Le centre hospitalier rural continue sa mutation contraint de s'inscrire dans la modernité, et soumis aux directives et préconisation de l'organisme de tutelle l'Agence Régionale de Santé.

Tous les établissements de santé ont obligation d'adhérer à un Groupement Hospitalier de Territoire (LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé) . Pour la ministre de la Santé Marisol Touraine : « Les Groupements hospitaliers de territoires sont une opportunité pour renforcer le service public hospitalier, en conciliant la nécessaire autonomie des établissements et le développement des synergies territoriales...Les acteurs de l'hôpital doivent construire des GHT adaptés à leur territoire ». L'hôpital de Condom a déjà préparé sa mutation qui se traduira par une consolidation de ses acquis et un renforcement de son attractivité, d'un hôpital qui se trouve entre deux pôles celui du centre hospitalier d'Auch et celui d'Agen.

Aujourd'hui après consultation des différents acteurs CTE, communauté médicale, une majorité s'est prononcée pour un projet avec le territoire de Moyenne-Garonne et donc une complémentarité avec l'hôpital de Nérac. Deux conventions ont été élaborées: Un projet médical partagé et une organisation de territoire qui fait apparaître une autonomie des structures et un renforcement des complémentarités avec en outre pour la sous-préfecture gersoise la volonté de pérenniser les services urgences et du SMUR.

Un projet qui laisse toujours le médecin et le patient libre de son choix et qui a nécessité un diagnostic sur les besoins de santé de la population sur le territoire. Le dossier condomois a été transmis aux ARS compétentes qui ont deux mois pour donner leur accord. A la rentrée ou le choix est entériné avec le GHT de la Moyenne Garonne et la Nouvelle Aquitaine ou l'hôpital de Condom devra revoir sa copie et renégocier avec le GHT du centre hospitalier d'Auch et l'Occitanie...



De nouvelles salle de lecture, télé, accueillantes